

## PROCÉDURE POUR L'OBTENTION DE LA CONVENTION DE STAGE DEMATERIALISÉE

### Vos demandes sont traitées :

- uniquement à distance. **Votre adresse mail de contact est exclusivement : [stages@liste.parisnanterre.fr](mailto:stages@liste.parisnanterre.fr),**
- par ordre d'arrivée des mails,
- et pendant les heures de travail des agents du bureau de stage.

*Les mails du vendredi après-midi -samedi-dimanche seront traités le lundi suivant par ordre d'arrivée.*

Pour un traitement rapide et efficace, merci de préciser dans le titre de votre mail : votre N° étudiant ou votre N° convention.

**En cas de besoin, vous pouvez vous déplacer au bureau des stages au RDC du bâtiment Ramnoux, salle E01 aux horaires d'ouverture ci-dessous :**

Jours	Matin	Après midi
LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	Fermé	Accueil: 13 h30 – 16 h 00
MERCREDI	Fermé	Accueil : 13 h30 – 16 h 00
JEUDI	Fermé	Accueil : 13 h30 – 16 h 00
VENDREDI	Fermé	Fermé